

CONSEIL RÉGIONAL

Signature d'un protocole d'accord entre les partis politiques représentés à l'assemblée

Le triomphe du bon sens et de la démocratie

Le bureau du Conseil régional va-t-il pouvoir enfin se mettre au travail ? C'est ce qu'il est permis d'espérer après la signature du protocole d'accord, samedi, entre les quatre formations politiques représentées à l'assemblée régionale : PCR, PS, UNIR et UDRP.

Il a donc fallu deux mois exactement pour voir le déblocage dans le fonctionnement du bureau du Conseil régional. Ne pouvant continuer éternellement

avec une situation où le président serait en opposition permanente avec le bureau Mario Hoarau faisait une proposition d'élargissement du bureau à toutes les forma-

tions politiques, avec partage des délégations et discussion sur la répartition dans les commissions.

Le PCR et le PS ont exprimé leur accord sur la proposition du président du Conseil régional. Cette proposition a été longuement discutée par la droite. A en croire même le «JIR», les discussions furent très vives au sein de l'UDRP, où certains

parmi les ultras voulaient à tout prix bloquer. Cette politique du pire a échoué, malgré la campagne provocatrice menée par le «JIR».

C'est finalement samedi matin que les représentants des quatre formations ont signé avec le président du Conseil Régional le protocole d'accord que l'on pourra lire ci-dessous. Le Président

Mario Hoarau a par ailleurs convoqué les conseillers régionaux pour une réunion plénière samedi prochain 7 mai.

La signature de ce protocole d'accord a vu le triomphe du bon sens et de la démocratie pour débloquer la situation au Conseil régional. Dès lors, le travail peut commencer. Et il n'en manque pas.

PROTOCOLE D'ACCORD

I - La composition du bureau

Le Bureau du Conseil Régional est composé du Président et de 9 vice-Présidents répartis comme suit :

Les 4 premiers élus dans l'ordre	5 autres à élire dans l'ordre
1°) Vice-Président : UNIR	5°) Vice-Président : PCR
2°) Vice-Président : UDRP	6°) Vice-Président : PS
3°) Vice-Président : UDRP	7°) Vice-Président : PCR
4°) Vice-Président : UDRP	8°) Vice-Président : PS
	9°) Vice-Président : UNIR

Pour les questions importantes à la demande de 4 Vice-Président au moins, les décisions du Bureau doivent être prises à la Majorité des 3/4

Le Bureau se réunit obligatoirement au moins 2 fois par mois.

Il fait une communication à tous les membres du Conseil une fois par mois sur tous les sujets traités.

II - Les commissions

Pour la préparation des décisions qui lui incombent et des affaires qui lui sont soumises, le Conseil Régional de la Réunion s'organise en 6 commissions de 12 membres.

Le Président et le Premier Vice-Président participent aux travaux de toutes les commissions avec voix délibérative. Ces commissions sont les suivantes :

1°) - Finances, budget et fiscalité :

- Préparation et exécution du budget
- Compte administratif
- Politique fiscale et budgétaire de la Région
- Revenus

2°) - Economie générale

- Industrie, Artisanat, pêche aquaculture, énergie, tourisme
- Interventions économiques
- Primes Régionales
- Prêts, avances et bonification d'intérêt
- Aides aux entreprises en difficultés.

3°) - Développement agricole

- Aménagement des hauts
- Affaires Agricoles
- Recherche Agronomique
- Eaux et forêts, irrigation
- Politique foncière en milieu rural.

4°) - Habitat - Urbanisme Aménagement du Territoire Affaires sociales

- Habitat
- Urbanisme
- Communication, Transport
- Travaux Publics
- Environnement, Aménagement du Territoire
- Affaires Sociales
- Santé
- Subvention aux organismes sociaux.

5°) - Affaires culturelles - Emploi et Formation Temps Libre

- Affaires culturelles
- Education
- Université
- Recherche, développement scientifique et technique
- Emploi et formation
- Temps Libre.

6°) - Planification

- Plan régional : préparation exécution
- Plan National : relation Etat-Région
- Programme des investissements publics
- Affaires Européennes.
- Coopération régionale.

Chaque Commission désignera son ou ses rapporteurs.

III - Délégations

Le Président qui est l'ordonnateur assure en outre les fonctions de représentation du Conseil Régional et il contrôle les agences et offices régionaux et l'application de la décentralisation (avec l'aide de Commissions ad-hoc)

En cas d'empêchement ou d'absence du département du Président, les Vice-Présidents, dans l'ordre assument toutes ses prérogatives.

Le Président délègue comme suit une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents pour la durée de leur mandat :

UDRP :

- Développement agricole
- Planification

PCR :

- Economie générale
- Affaires sociales - Temps Libre

PS

- Habitat, Urbanisme, aménagement du territoire
- Affaires culturelles - recherche

UNIR

- Finances, budget et fiscalité
- Emploi et formation

IV - Présidences des commissions et répartition dans les commissions.

1) Commission :

Président : UDRP
Membres
6 UDRP
1 UNIR
4 PCR
1 PS

2) Commission :

Président UNIR
Membres
4 UDRP
2 UNIR
4 PCR
2 PS

3) Commission :

Président PS
Membres
5 UDRP
1 UNIR
5 PCR
1 PS

4) Commission :

Président PCR
Membres
5 UDRP
1 UNIR
4 PCR
2 PS

5) Commission :

Président : UDRP
Membres
5 UDRP
1 UNIR
4 PCR
2 PS

6) Commission :

Président : PCR
Membres
5 UDRP
1 UNIR
4 PCR
2 PS

Oté!

Zéleksion lo prézidan konsey rézional lété fé le 25 févrié. Bann ziltra lété pa kontan zot la perd. Zot la ésey bloké pandan dé moi. Zot la pa gagné.

Zordi, lé ziltra té oblizé fé in lakor ek la gos. Mi espèr astèr tout bann konsyéé va komans travay in kou pou di nou té dann ténèr.

Justin

SÉCHERESSE

Réunion de travail aujourd'hui à la préfecture

On se souvient que les maires communistes s'étaient récemment adressés au Commissaire de la République pour lui demander d'envisager des mesures de soutien aux agriculteurs victimes de la sécheresse qui frappe actuellement la Réunion.

M. Michel Levallois avait répondu aux élus qu'ils se préoccupaient de ce problème et qu'il avait demandé aux

services compétents d'effectuer une enquête sur la situation exacte dans les zones touchées par le sinistre.

Cet après-midi, à 14 heures, une réunion aura lieu à la préfecture sur cette question; le Commissaire de la République a invité les maires des différentes communes concernées à participer à cette réunion de travail.

Réunion du groupe communiste ce soir

Le groupe communiste du Conseil Régional se réunira ce soir à 17 heures 30 à Saint-Denis; les conseillers régionaux communistes se retrouveront au 21 bis, rue de l'Est, pour préparer la réunion de l'assemblée régionale qui se tiendra samedi prochain, 7 mai.